

	DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE		Numéro de l'acte	2024-1019 ECLC
			Nature de l'acte	Décision
			Matière de l'acte	1.1

OBJET : Semaine bleue – Représentation du spectacle « D’aventure en aventure » par Métronome le jeudi 17 octobre 2024

Le Maire de la Ville de Longuenesse,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le Code de la Commande Publique,
- la délibération du 23 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment en matière de marchés publics,

CONSIDERANT,

- que des animations sont organisées dans le cadre de la semaine bleue qui se déroulera du 14 au 17 octobre 2024,

DECIDE

Article unique : de confier à METRONOME représentée par M. Christian TAQUET, sise 15 rue du Noir Cornet à Salperwick (62500), la représentation du spectacle « D’aventure en aventure » qui sera donnée dans la salle des fêtes du Parc de l'Hôtel de Ville, le jeudi 17 octobre 2024 à 14 heures 30, dans le cadre de la semaine bleue. Le montant de cette prestation s'élève à 5 275,00 € T.T.C et de signer toutes les pièces découlant de cette consultation.

Fait à Longuenesse, le 8 février 2024



Le Maire,

Christian COUPEZ

Publiée le 09/02/2024

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20240208-2024-1019-AI
Date de télétransmission : 09/02/2024
Date de réception préfecture : 09/02/2024